

# CADMOS

*Cahiers trimestriels du Centre Européen de la Culture*

NEUVIÈME ANNÉE N° 33

PRINTEMPS 1986

## DENIS DE ROUGEMONT





# Denis de Rougemont



**CADMOS**

Jean Piaget, dont la tombe, m'a-t-on dit, jouxte la sienne — que fût au moins esquissée une autre articulation de la pensée, de l'œuvre, de la vie de celui qui nous manque tant et nous manquera de plus en plus. Articulation qui relierait le personnalisme à d'autres composantes, nombreuses, de l'existence, de l'esse de notre ami disparu, mais plus particulièrement à l'une d'entre elles qui, pendant plus d'un demi-siècle, nous a réunis sur un terrain de combat commun: le *fédéralisme*. Non point — ou non pas seulement — une doctrine vieille de deux siècles dont les grands prêtres croient conjurer la crise totale à laquelle l'humanité est confrontée, en répétant, comme des incantations, des formules juridico-constitutionnelles, du reste estimables, mais un fédéralisme nouveau, rajeuni, élargi, exhaussé, juridique et politique certes, mais aussi social, économique et culturel: bref, ce fédéralisme révolutionnaire que d'aucuns appellent intégral, mais que — par fidélité à la dialectique «libertaire» qui est la nôtre — nous préférons qualifier d'*ouvert* et d'*englobant*.

Cette tâche ne sera pas la mienne, d'autres s'en sont chargés. Ce qui m'appartient encore, c'est de confesser, pour conclure, qu'autant et plus que quiconque, je suis conscient des limites, insuffisances, imperfections de cette étude introductive dont j'ai du reste dit en commençant qu'elle ne pouvait être une véritable syn-thèse: tout au plus, une brève esquisse des prolégomènes aux recherches et études futures.

A dire vrai, je ne le regrette point: de même que Denis de Rougemont, mais à une échelle, avec des modalités et, surtout, une stylisation différentes, à l'exploitation du terrain conquis, je préfère l'aventure de l'exploration et de la découverte.

ALEXANDRE MARC

## «Penser avec les mains»

par

DUSAN SIDJANSKI

Sous ce titre de choc parut en 1936 le premier manifeste européen de Denis de Rougemont. «*Penser avec les mains* est un traité de la pensée engagée»<sup>1</sup>. S'engager n'est pas s'embrigader, entrer en religion politique, mais tout simplement assumer le sens politique de ses écrits et les conséquences de ses actes. La grande ambition que vécut pleinement Denis de Rougemont consistait à penser en acte: «Réaliser une pensée, ce n'est pas seulement la mettre à exécution... c'est avant tout *devenir cette idée*, et le théâtre de sa passion»<sup>2</sup>. Sa passion, l'Europe fédérée, était le lieu de rencontre de la pensée fédéraliste, de l'action européenne de l'écrivain engagé et de sa prospection de l'avenir.

Ce triple axe forme à la fois le contenu et la structure de cet article. Celui-ci vise à dégager de la richesse de la pensée de Denis de Rougemont, de son imagination créatrice et de ses actions généreuses, une trame fondamentale qui s'inscrit dans le triptyque — comme il se plaisait à le redire — de la personne, du couple et du fédéralisme.

### *Penser le fédéralisme*

La notion nouvelle de *personne*, définie lors du Concile de Nicée, est l'apport essentiel du christianisme<sup>3</sup>. Les anciens Grecs avaient dégagé les notions de l'être distinct, c'est-à-dire de l'individu. A leur tour, les Romains avaient forgé le concept de citoyen. Mais aussi bien l'individu que le citoyen romain évoluaient dans un monde clos où en

<sup>1</sup> *Penser avec les mains*, Paris, Idées/Gallimard, 1972, p. 16.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>3</sup> *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957, p. 60 sq.

tant que sujets ils s'opposaient aux barbares et aux esclaves qui constituaient des objets. Leurs relations se caractérisaient par une inégalité fondamentale. A l'encontre de cette conception restrictive, le christianisme libère — par la conversion ou la révolution individuelle — tout homme, noble ou esclave. Il introduit la pleine reconnaissance de la personne, de l'autre, et l'étend à tout être humain considéré dans sa dignité. L'homme libre et responsable, tendu vers l'accomplissement de sa fin, est reconnu comme tel au sein d'une communauté où il est appelé à s'épanouir. L'individu n'est qu'un atome, et la personne que valence; l'un existait par soi, l'autre dans ses relations. C'est sur ce même fondement que viendront s'édifier les notions du couple et du fédéralisme.

Le couple préfigure le fédéralisme au sein de l'union la plus réduite des personnes autonomes: chacun en développant sa personnalité enrichit l'ensemble. Tel est aussi le principe de base de toute union fédérative et le fil conducteur qui mène à travers la pensée de Denis de Rougemont, si riche en idées et en inventions. Ainsi *L'Amour et l'Occident* porte en lui l'essence du fédéralisme qui cependant se renouvellera et s'épanouira au contact de la réalité telle que la décèle un œil surprenant d'originalité. Sous la diversité créative transparait une continuité de fond comme le constate Denis de Rougemont: «Rien d'étonnant si, relisant l'ouvrage dix ans plus tard... je me suis étonné d'y retrouver le principe d'une *Morale du But* dont j'étais convaincu que je venais de l'inventer, et si aujourd'hui, ayant publié une *Lettre ouverte aux Européens* et je ne sais combien de pages sur les communautés régionales, textes qui me paraissent renouveler de fond en comble ma doctrine du fédéralisme, j'en retrouve les notions de base rapidement mais clairement dans ce livre paru en 1936»<sup>1</sup>.

Diversité dans l'union, le *fédéralisme* est à la fois une méthode, une approche de la réalité et un style d'organisation sociale. Il est aussi une mutation profonde, une révolution. «Chez nous? Je ne vois que l'entreprise du fédéralisme européen à base de régions (et non d'Etats-nations) qui propose le modèle d'une société nouvelle: elle aurait pour finalité non la croissance du PNB mais l'équilibre dynamique entre ces trois déséquilibres perpétuels que sont l'homme, la cité et la nature; ou encore la liberté des personnes et des groupes,

<sup>1</sup> *Penser avec les mains*, p. 7: (Préface 1972).

non la puissance des Etats-nations. Hors de cela, la 'Révolution' n'est que verbiage de sectaires, de piétistes de la gauche, ou de paras plus ou moins paranoïaques»<sup>1</sup>.

Le principe de *subsidiarité* a été toujours au centre des préoccupations de Denis de Rougemont. Citant souvent l'observation d'un diplomate américain, il la transposait en termes européens. «Ne confiez jamais à une grande unité ce qui peut être fait dans une plus petite. Ce que la famille peut faire, la municipalité ne doit pas le faire. Ce que la municipalité peut faire, les Etats ne doivent pas le faire. Et ce que les Etats peuvent faire, le gouvernement fédéral ne doit pas le faire» (D. Moynihan à propos des Etats-Unis). Le même principe s'applique à l'Europe fédérée qui ne doit se charger que des tâches qui dépassent la capacité des Etats européens pris séparément. Les compétences d'une commune, d'une région, d'une fédération européenne, doivent être définies par la dimension des tâches à accomplir. A divers niveaux correspondent des pouvoirs autonomes. A mesure qu'augmentent les dimensions des tâches — transports, énergie, emploi, inflation, défense — le niveau de décision s'élève jusqu'à devenir continental ou mondial. Cependant pas question ici de centralisation, mais d'adaptation aux dimensions nouvelles.

De fait, à cette approche par le concret, il opposait la centralisation de l'Etat-nation dont l'exemple-type est la France. Et il mentionnait souvent l'incompréhension à l'égard du fédéralisme et de l'esprit fédéraliste dont témoignaient notamment les Français. A ce propos, il aimait à rappeler la définition du Littré (1865): «*Fédéralisme* — s.m. Néologisme. Système, doctrine du gouvernement fédératif. Le fédéralisme était une des formes politiques employées par les sauvages, Châteaub. *Amérique, gouvernement*. Pendant la Révolution, projet attribué aux Girondins de rompre l'unité nationale et de transformer la France en une fédération de petits Etats. Aux Jacobins, on agita gravement la question du fédéralisme, et on souleva mille fureurs contre les Girondins, Thiers, Hist. de la Révol. Conv. Nat., ch. I.» C'est tout, remarque Denis de Rougemont. Et d'ajouter: «le fédéralisme est donc, pour ce dictionnaire, un système très employé chez les sauvages et une trahison de l'unité nationale. Son compte est réglé, mais je ne suis pas d'accord. Le fédéralisme me

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 11.

paraît être le grand problème du moment, sinon, hélas! celui qui est posé le plus souvent.» Et de conclure: «Le fédéralisme, c'est l'autonomie des Régions plus les ordinateurs».

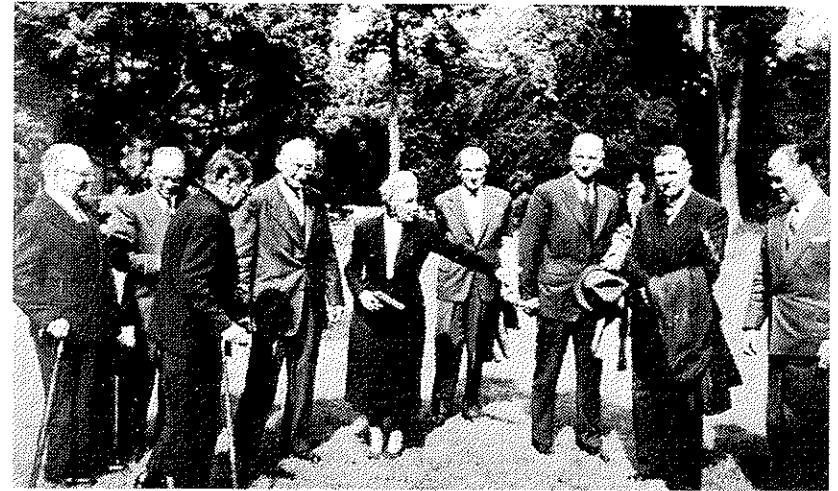
En 1948, dans *L'Europe en Jeu*<sup>1</sup>, et en 1969, dans les «Notes pour une éthique du fédéralisme»<sup>2</sup>, il définit les *principes* et les *vertus du fédéralisme*. D'ailleurs c'est le seul ouvrage qui, avec celui de Proudhon, énonce les principes du fédéralisme. Parmi ceux-ci figurent notamment le renoncement à l'hégémonie, le renoncement à l'esprit de système, car fédérer, c'est réunir des éléments hétéroclites. Le fédéralisme ne connaît pas de problème de minorités: sauvegarder la qualité propre de chaque minorité, tel est le but d'une fédération; de même que préserver la qualité propre des nations ou des Etats fédérés, ou des Régions fédérées. En outre, le fédéralisme repose sur l'amour de la complexité; c'est le contraire de la simplification totalitaire, de l'uniformité imposée par le pouvoir central. En vérité, une fédération se forme de proche en proche par le moyen des personnes et des groupes. Elle naît et croît dans un espace de liberté, de démocratie et de pluralisme, dans la multiplicité des idées, des cultures, des partis et des régions et dans un tissu social complexe et diversifié. Le fédéralisme évoque le courant qui circule de bas en haut. Il s'élabore à partir de la base et n'est pas imposé d'en haut à l'instar de la décentralisation, terme que Denis de Rougemont n'aimait pas employer. Comme la région, le fédéralisme est naturel et fonctionnel et ne résulte pas d'une contrainte artificielle.

Ce tableau des principes du fédéralisme est complété par le rappel des vertus<sup>3</sup> qui caractérisent l'esprit du fédéralisme à l'exemple des vertus républicaines définies dans *L'Esprit des lois*. Parmi ces vertus, il retient le respect du réel et notamment des réalités régionales; mais aussi le respect du petit par opposition à la vénération du gigantisme dans l'Etat centralisé. Autre vertu, la tolérance, c'est-à-dire l'acceptation de l'altérité de l'autre, la reconnaissance de la personne d'autrui, vertu qui assure à tout un chacun son épanouissement. Principes et vertus du fédéralisme sont autant d'idées-forces qui

<sup>1</sup> *L'Europe en Jeu*, Neuchâtel, La Baconnière, 1948.

<sup>2</sup> «Notes pour une éthique du fédéralisme» in *Werner Kägi*, édité par U. Häfelin, W. Haller, D. Schindler, 1979 pp. 259 à 265.

<sup>3</sup> *Ibid.*



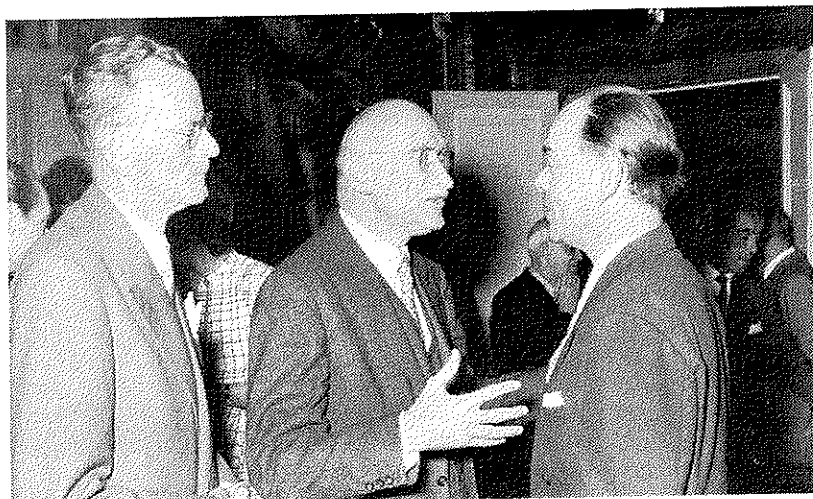
Saint-Germain-en-Laye, 1953, réunion préparatoire de la Fondation Européenne de la Culture: Paul Rykens, Joseph Retinger, Robert Schuman, la Baronne Marcel van Zeeland, Raymond Silva, un représentant du Prince Bernard des Pays-Bas, Henri Brugmans, Denis de Rougemont.



Genève, 1955, Conseil des Gouverneurs de la Fondation Européenne de la Culture: André Voisin, Louis Camu, Bonabe de Rougé, Georges Villiers, Raymond Silva, Denis de Rougemont, J. Teissier.



Première Table ronde du Conseil de l'Europe à Rome, 1953: Arnold Toynbee et Denis de Rougemont au Forum.



Entretien entre Robert Schuman et Denis de Rougemont (1953).

animent *L'Amour et l'Occident* et *Penser avec les mains* et qui sont projetées au plan de la société sous la forme du fédéralisme.

La pensée fédéraliste de Denis de Rougemont s'est enrichie d'une nouvelle dimension: les *Régions*. Celles-ci deviennent des piliers du fédéralisme et un nouvel étage dans sa construction européenne. Comment définir une région? «Une région ne se délimite pas, elle se reconnaît», selon Vidal de la Blache. Pour Denis de Rougemont, les régions sont d'abord naturelles, ou alors fonctionnelles, et par conséquent on reconnaît leurs fonctions: régions historiques, régions ethniques, régions écologiques ou régions universitaires. Une grande diversité accentuée par l'existence des régions à dimensions variables. Je n'utilise pas le terme de géométrie variable, car c'est tout le contraire de l'esprit et de l'approche de Denis de Rougemont, le fédéralisme s'apparentant à l'esprit de finesse. La Région est avant tout un espace de participation civique constitué par des grappes de communes. C'est le lieu où les citoyens peuvent prendre en main leurs affaires communes.

Estimant qu'une «Europe des Nations» est impossible à réaliser, Denis de Rougemont affirme qu'une fédération de l'Europe n'est donc pensable et ne peut se fonder en réalité que sur des communautés régionales et locales qui ne prétendent pas à la souveraineté absolue, mais tentent au contraire de se définir par leur solidarité, leur complémentarité, ou comme on le dit parfois, leur «subsidiarité». Une fédération de l'Europe ne peut donc se fonder que sur des Régions regroupées en fédérations locales, nationales, voire continentales, qui éprouvent un double besoin de former une union assez grande pour tenir en respect leurs grands voisins, mais assez limitée dans leurs compétences pour respecter leurs autonomies après les avoir assurées, c'est-à-dire pour les laisser vivre à leur manière après les avoir empêchées de mourir<sup>1</sup>.

Pendant, contrairement à l'idée selon laquelle l'Etat-Nation constituerait l'ennemi à détruire, Denis de Rougemont a admis à son corps défendant que l'Etat-Nation forme un niveau de l'édifice fédéral. D'ailleurs selon ses propres principes fédéralistes, le fédéralisme est constructif et non destructif, et il se fonde sur les réalités

<sup>1</sup> «Devises du régionalisme: point de libertés sans responsabilité», conférence prononcée à la Troisième rencontre d'Action sociale romande, à Yverdon, printemps 1983, p. 3.



existantes. Or l'Etat-Nation existe, il faut bien l'accepter même si c'est à contre-cœur. Dès lors, dans ses conférences et écrits du début des années quatre-vingt comme dans les discussions avec ses collaborateurs, il adopte une nouvelle attitude:

«Je ne propose pas de les détruire, c'est impossible. Je propose de les dépasser, à la fois par en haut et par en bas, et cela, c'est devenu possible au XX<sup>e</sup> siècle. Dépasser l'Etat-Nation par en haut, signifie *Fédération continentale*, et par en bas, signifie *Régions*.»

Dès le premier colloque consacré en 1970 à *L'Europe des Régions* — qui sera suivi de cinq autres — Denis de Rougemont conçoit la région comme le fondement dynamique de la fédération européenne en devenir. La région forme un élément essentiel de l'avenir européen. A plus d'un titre d'ailleurs, il aura la satisfaction de constater que sa vision devient réalité. Il a en effet assisté à la création des Régions économiques dans la Communauté européenne, et également dans divers pays européens: en Italie, par exemple, par la constitution des Provinces, en Belgique par la formation de trois Régions et même en France, où des régions ont pris corps grâce à la régionalisation politico-économique.

Dans cette perspective de régionalisation à l'échelle européenne, il a lancé l'idée d'un *Sénat européen des Régions*, qui serait instauré aux côtés du Parlement européen. En effet, il a estimé qu'attribuer aujourd'hui à chacun des douze pays de la Communauté européenne un nombre égal de sénateurs, c'eût été au fond déformer l'image réelle et qu'il valait beaucoup mieux élire les sénateurs au niveau des Régions. Cette représentation correspondrait de manière plus fidèle au spectre des réalités et des diversités européennes.

L'évolution de sa pensée fédéraliste est la meilleure illustration de la méthode fédéraliste qui ne procède pas par l'édification d'un système mais par la création de proche en proche. D'où une correspondance intime entre le contenu de sa pensée et sa méthode de penser.

### *Penser en acte*

La suite logique de cette pensée — car Denis de Rougemont était certes un grand penseur, mais aussi un grand homme d'action — la suite logique, c'est l'engagement européen. Son action au Congrès de

Montreux, 1947, au Congrès de La Haye, 1948 et de Lausanne, 1949, est tout à fait déterminante. Il est au centre des activités de ces Congrès. C'est lui qui rédige le Rapport culturel du Congrès de La Haye, ainsi que la Résolution finale et le Message aux Européens. Il s'agit en fait d'un véritable *Manifeste européen*, qui peut être comparé au Manifeste communiste, car c'est une synthèse des aspirations des élites de l'après-guerre, qui orientera pendant des années, et peut-être encore aujourd'hui, l'action des Européens. Ainsi par exemple, on lit déjà dans cette synthèse la préfiguration du Conseil de l'Europe, de la Communauté européenne ou du Marché commun. La défense des Droits de l'homme et l'idée d'une Cour des Droits de l'homme y figurent ainsi que les propositions visant à instaurer la libre circulation des personnes et des idées, suggestion originale où l'on reconnaît la patte de Denis de Rougemont. Le Congrès de La Haye promut aussi la création en 1949 du Centre Européen de la Culture (CEC), dont Denis de Rougemont et Raymond Silva furent les initiateurs, directeur et secrétaire général respectivement. Le Centre sera pendant longtemps l'un des moyens de diffusion de la pensée européenne et fédéraliste de Denis de Rougemont ainsi qu'un instrument de son action. De toute évidence, il a animé le CEC et lui a imprimé son caractère original.

La mission générale du CEC telle qu'elle a été définie par Denis de Rougemont consiste à «contribuer à l'union de l'Europe en ralliant les forces vives de la culture dans tous nos peuples et en leur offrant: un lieu de rencontre; des instruments de coordination; un foyer d'études et d'initiatives».

L'idée centrale est que l'union doit être fondée sur la culture européenne, culture qui reflète le principe fédéraliste de l'union dans la diversité. C'est ainsi qu'il y a correspondance entre pluralisme culturel et fédéralisme. Etant donné — je cite Denis de Rougemont — que la base de notre unité est une culture pluraliste, on ne peut fonder sur elle qu'une union fédérale. Et d'ajouter, dans un autre texte: «Europe égale cap de l'Asie multiplié par une culture intensive»<sup>1</sup>. «C'est la lecture de la formule la plus célèbre de ce siècle:  $E = mc^2$ . L'Europe est donc une *énergie*, que je désignerai par E, et

<sup>1</sup> «L'Europe de l'énergie». Discours par M. Denis de Rougemont, séance solennelle d'ouverture du Congrès de l'UNIPÉDE, 30 juin 1958 à Lausanne.

qui est égale au produit de sa faible *masse physique*, soit  $m$ , par une culture dont les effets se font sentir en progression géométrique, et que je désignerai par  $c^2$  <sup>1</sup>. Mais pour que cette énergie puisse se dégager, l'Europe doit se fédérer. La plupart des Européens se sentent «écrasés» entre les Super-Grands. Or, ce sentiment ne se justifie pas au vu des chiffres et des faits. En effet, l'Europe occidentale à elle seule représente environ 400 millions de citoyens et son potentiel scientifique et économique est considérable. Cependant, cette impression de découragement traduit la réalité de l'état de division du continent malgré un début d'union qui se poursuit dans la Communauté européenne. D'ailleurs, un processus jugé trop lent.

Le Centre Européen de la Culture a développé toute une série d'initiatives et d'actions. En voici quelques exemples.

Un groupe de vingt personnalités réunies autour de Denis de Rougemont a élaboré une constitution de l'Europe fédérale et l'a diffusée au moyen du «Courrier fédéraliste» publié par le CEC au début des années cinquante. En août 1953, le projet est transmis aux gouvernements membres de la CECA, accompagné d'une *Lettre aux Six* que Denis de Rougemont a signée au nom du Groupe des Vingt. Il leur demande d'accepter le projet comme base de leurs travaux et indique quelques motifs essentiels. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres d'une action de promotion entreprise par le CEC.

Aussi faut-il rappeler que le Centre est à l'origine du CERN (Centre Européen de Recherches Nucléaires). Cependant, l'histoire officielle offre une présentation qui met l'accent exclusivement sur le rôle des gouvernements, notamment au cours de la Conférence générale de l'UNESCO à Florence en 1950. Le processus réel fut différent, comme il résulte du témoignage du professeur P. Auger, alors directeur du Département des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO: «L'entrée dans le monde où nous vivons d'un organisme nouveau, qu'il s'agisse d'un être vivant ou d'une institution, passe par une série de phases qui se commandent les unes les autres. L'idée, la conception, la naissance proprement dite, le développement. Et c'est bien ce qui s'est passé dans le cas du CERN, et c'est au cours d'une réunion du Centre Européen de la Culture, ici à Genève, le 12 décembre 1950, que s'est produit l'un des événements essentiels de la

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 11.

chaîne, la conception. L'étape précédente, celle de l'idée, est plus difficile à préciser: on peut citer la Conférence de Lausanne le 9 décembre 1949...» <sup>1</sup>. C'est en effet au cours de cette Conférence européenne de la Culture réunie à Lausanne du 8 au 12 décembre 1949 sous les auspices du Mouvement européen que fut formulée une résolution recommandant «... la création d'instituts européens spécialisés en liaison étroite avec les organismes nationaux correspondants et avec ceux de l'UNESCO» et proposant de «mettre à l'étude la création d'un Institut de sciences nucléaires orienté vers les applications à la vie courante» <sup>2</sup>.

Le rôle de l'UNESCO a consisté à porter le projet du CEC (Lausanne 1949, Genève 1950) au stade des négociations officielles. Ceci fait, le CERN s'est développé dès 1951 en toute indépendance du CEC — bien que sur la lancée de son initiative — et de l'UNESCO.

Troisième exemple: l'éducation civique européenne et l'éducation en général. Car Denis de Rougemont pensait que les obstacles, certes, sont matériels, à savoir les Etats-Nations et certains intérêts établis qui empêchent la fédération de voir le jour puis de fonctionner, mais il était convaincu que les obstacles les plus tenaces sont dans les mentalités des personnes. D'où la nécessité de transformer les mentalités et les attitudes par une éducation européenne. Education qui commencerait dès les premières années de l'école, au moment où, selon Piaget, se forment les attitudes de base. Ainsi les enseignements de l'histoire devraient être débarrassés de leurs déformations nationalistes dont ils portent la marque dans nos différents pays. L'histoire sera dès lors vue et interprétée dans une optique européenne et enseignée comme telle. «Tout commence dans une salle de classe», écrivait Jean Guéhénno. «Que les enfants apprennent qu'ils sont Européens, ils ne l'oublieront pas quand ils seront des hommes. Quel merveilleux programme!» Pour faire l'Europe, il faut commencer par l'enseigner, c'est-à-dire la faire dans les esprits de ceux qui la vivront demain<sup>3</sup>. Dès 1956, le CEC a entrepris des expériences-pilotes d'édu-

<sup>1</sup> *Deux initiatives du CEC. Documents sur les origines du CERN et de la Fondation Européenne de la Culture*, Bulletin du CEC, XVI<sup>e</sup> année, N° 4, Hiver 1975, p. 30.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 5. Denis de Rougemont a joué un rôle décisif au cours de cette conférence.

<sup>3</sup> CEC, Dix ans d'activité, Genève, 1960, p. 14.



cation européenne, a créé un Département d'éducation et a lancé une Campagne d'éducation civique européenne. Plusieurs bulletins du CEC consacrés à ce thème fondamental en témoignent. Aujourd'hui même, cette entreprise est un des axes principaux des activités du CEC.

Un autre exemple, c'est la création d'associations autour du Centre: Association des Instituts d'Etudes Européennes AIEE, 1951, Association Européenne des Festivals de Musique, 1951, Fondation Archives européennes, 1984.

D'autres initiatives méritent d'être citées, dont la publication de la première réflexion approfondie sur l'Université européenne. C'est un colloque en 1958 à Genève, regroupant une vingtaine de personnes, qui a permis d'échanger des idées sur l'Université européenne et d'analyser des problèmes que soulève sa création. Ayant assisté à ce colloque de l'AIEE et chargé de rédiger les actes, je fus désespéré devant la richesse des idées et une certaine confusion qui régnait parmi les divers projets qui ont été proposés. Denis de Rougemont démêla ce fatras d'idées et de projets, et rédigea pendant une nuit la Résolution qui nous surprit par sa clarté et son originalité et que, inutile de dire, nous avons approuvée à l'unanimité. Cette résolution a largement influencé les fondateurs de l'Institut Européen à Florence. Elle a contribué à modifier la conception de base qui visait à créer une Université accordant des licences au profit d'un *centre post-universitaire* que préconisait la Résolution<sup>1</sup>.

Plus tard, Denis de Rougemont sera à l'origine de l'Institut d'Etudes Européennes, aujourd'hui rattaché à l'Université, qui fut établi avec l'aide de Jacques Freymond dès 1963. L'originalité de cet institut consistait notamment dans la pluridisciplinarité centrée sur un thème commun: Europe et Fédéralisme. Mais très vite l'Institut rentre dans les rangs et devient aujourd'hui un institut traditionnel d'enseignement universitaire. Denis de Rougemont a su y conserver un enseignement original sur l'histoire des idées et projets européens, sur le fédéralisme, comme en témoignent plusieurs écrits et la rédaction inachevée d'un *Lexique fédéraliste* entreprise sous sa direction. L'originalité est la marque générale que porte toute son œuvre qui se distingue de la tradition universitaire classique.

<sup>1</sup> *Université européenne?* Bulletin du CEC, 6<sup>e</sup> année, N° 3, juillet 1958.

Une autre dimension des activités du Centre Européen de la Culture, ce sont les publications qui assurent la diffusion des initiatives et des projets du CEC. Denis de Rougemont en était à la fois animateur et directeur. Ainsi par exemple, dès 1959, le Centre publie *L'Europe s'inscrit dans les faits*, qui est diffusé en cinq langues et en 80 000 exemplaires. C'est lui qui choisit les collaborateurs; c'est lui qui choisit les caractères d'imprimerie, dessine les couvertures, corrige les épreuves. Il aimait être à la fois l'artisan et l'écrivain. Il me souvient qu'au début de notre collaboration en 1957, il m'avait confié le manuscrit d'un collaborateur du CEC. Après l'avoir lu, j'ai été obligé de constater que le manuscrit était illisible, impubliable. Eh bien, en une journée, Denis de Rougemont avait pratiquement récrit et mis en forme ce texte. J'ai assisté à la plus grande leçon de modestie et de français.

### *Penser l'avenir*

La pensée et l'action de Denis de Rougemont fondamentalement novatrices étaient tournées vers l'avenir.

Le développement des régions et du tissu des relations nouées entre elles formeront de manière progressive le fondement le plus solide de la future fédération. Dans cette perspective s'inscrivent ses deux projets: le *Sénat des Régions* et les *Agences européennes*. Celles-ci auront la charge d'élaborer des plans d'ensemble, d'animer et de coordonner les échanges interrégionaux dans les domaines les plus divers tels que l'énergie, l'écologie, l'éducation et la culture, les recherches scientifiques, les relations avec les autres continents, ces dernières évoquant son idée du dialogue des continents<sup>1</sup>. «Rien n'empêchera, enfin, que ces *Assemblées générales* ne fonctionnent en fait comme des Chambres — et tout d'abord comme un Sénat des Régions; que ces *Agences* ne jouent le rôle de ministères fédéraux, certes non officiels, d'autant plus efficaces; et que leurs chefs responsables ne constituent ensemble, sous le nom de *Conseil européen*, un

<sup>1</sup> Conférence Europe-Monde (Bâle 1969), dont l'objet a été de promouvoir le Dialogue des Cultures.

exécutif collégial au service des Régions et selon leurs besoins. Un beau jour, on s'apercevra que l'Europe est virtuellement faite»<sup>1</sup>.

D'autres projets encore l'occupaient beaucoup: l'*écologie européenne*, combat dans lequel il assumait un rôle de premier plan: «*Écologie, Région, Europe fédérée: même avenir.*» L'*éducation civique européenne* qui selon son programme sera ranimée par le CEC; le projet d'une deuxième *Conférence culturelle européenne* visant à relancer l'Europe: «L'unité de culture, base de l'union.»

Récemment, l'*innovation technique* et son impact sur la société étaient au centre de ses préoccupations et de sa réflexion: comment maîtriser l'innovation technique et ses effets? Cette interrogation est fort probablement la résultante de sa position de principe et de son expérience vécue. Et notamment de sa vision sur l'avenir de l'*énergie nucléaire*, son utilisation de plus en plus répandue mais aussi les menaces qu'elle fait peser sur la paix et l'environnement. Dans ce domaine, son engagement est varié et variable: il dénonce sans ambiguïté le danger de la bombe atomique dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale; il est à l'origine de la création du Centre européen de recherches nucléaires dès 1949; plus récemment, il prend la tête du combat contre l'expansion de l'industrie nucléaire au nom de la protection de la santé et de l'environnement. Tout au long de ces dernières années, il ne cesse de dénoncer les risques que l'énergie nucléaire fait subir à l'humanité. Ainsi, les promesses initiales de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire se sont muées en doutes, voire en menaces. D'où la prise de conscience de la difficulté d'évaluer les avantages et les risques que comportent les innovations techniques.

Cette question de la maîtrise de l'innovation technique et de ses effets, Denis de Rougemont se l'est posée à propos de l'*informatique*. Il faut éviter que l'homme ne devienne l'esclave de l'informatique. «L'informatique nous propose aujourd'hui de *penser pour nous*, plus vite que nous, mais elle crée le risque d'atrophier nos facultés de mémoire, de jugement et de création, tout en multipliant une espèce prospère de débilés mentaux efficaces»<sup>2</sup>. Et de rappeler l'*ambivalence inévitable de toutes nos technologies*: la «révolution» technique de

<sup>1</sup> *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, p. 353.

<sup>2</sup> «Information n'est pas savoir» dans *Diogène*, 116, Gallimard, 1981, p. 6.

l'automatisation devait amener l'ère des loisirs, et nous sommes dans l'ère du chômage. La productivité de l'industrie annonçait l'abondance. Et nous avons des pénuries croissantes en Occident, et des famines dans le tiers monde. La prévision apparaît difficile: qu'il s'agisse de la crise de l'automobile, du pétrole ou de l'énergie, de la percée japonaise, de l'Iran, de l'Afghanistan ou de Lech Walesa, tout nous a pris au dépourvu dans les événements marquants de la dernière décennie.

«Alors, devant cet avenir vertigineux d'imprévisibles, faut-il baisser les bras et continuer comme de coutume, c'est-à-dire *faire d'abord*, quand il est trop tôt pour rien prévoir, et *réfléchir ensuite*, quand il est trop tard pour rien changer?»<sup>1</sup>.

L'idée d'une *Commission des Sages* est née de cette préoccupation. Il désire qu'on créât à divers niveaux et surtout au niveau européen une Commission de Sages qui aurait pour tâche d'examiner la relation entre les buts et les moyens techniques. Les buts de l'homme, de la morale, de la société, et les moyens techniques mis à disposition. La compatibilité de ces moyens techniques avec la liberté de la personne afin d'éviter la pollution du milieu social ou naturel. Ainsi la Commission de Sages s'opposerait au «refoulement du problème des finalités». Elle appliquerait le principe de base suivant: «Il est mortellement dangereux d'augmenter les pouvoirs matériels de l'homme, qu'il va mettre bien sûr au service de ses passions de puissance sur autrui et de destruction, si l'on n'augmente pas *en même temps* les pouvoirs de l'esprit au service des fins dernières de la personne, donc de sa liberté d'obéir à sa vocation particulière»<sup>2</sup>.

Denis de Rougemont propose quelques critères d'usage de toute innovation et dresse quelques garde-fous. Ainsi, il demande d'écarter délibérément toute innovation dont l'une des conditions de succès s'annoncerait comme incompatible avec la liberté de la personne; de refuser toute innovation qui entraînerait nécessairement, ou favoriserait par sa nature, des entreprises de taille monstrueuse. Là encore la prévision s'avère aléatoire. Ainsi, à leurs débuts les ordinateurs et les entreprises qui les construisaient semblaient destinés à une dimension gigantesque. Pouvait-on prévoir l'explosion des micro-ordinateurs et

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 5, 6 et 7.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 9.

la floraison de petites sociétés créatrices de logiciels et de programmes?

Certes, l'ordinateur présente de nombreux avantages quand il s'agit de calculs interminables ou d'aborder des questions complexes. C'est pourquoi, Denis de Rougemont n'a pas hésité à l'associer à la Région par référence à la complexité d'ensembles fédératifs. Mais il a estimé que la cause est entendue et qu'il fallait être plus attentif aux dangers ou plutôt aux risques possibles afin d'alerter les responsables.

Quelques exemples permettent d'illustrer sa vision originale. L'argument le plus souvent invoqué en faveur de l'informatique se réfère à la vitesse des opérations de logique ou de calcul. Le gain en termes de temps, de coût et d'efficacité est impressionnant. Mais dans tous les autres domaines: biologique, éthique, spirituel, la durée joue un rôle positif, réel, existentiel, souvent constitutif du phénomène considéré, comme c'est évidemment le cas pour la musique. Dans ces domaines où la durée est vécue, la vitesse devient un facteur destructif de tout ce qui requiert un travail d'assimilation, de maturation. «Réduire une méditation au temps d'un clin d'œil n'a aucun sens; et faire l'amour en deux nanosecondes me paraît absolument dénué d'intérêt»<sup>1</sup>. Denis de Rougemont met en garde contre l'uniformisation des données qui efface les attributs qualitatifs et uniques de la personne même; ainsi que contre la tendance à favoriser et à propager une «forme de pensée aseptisée, rationalisée» et une certaine «robotisation» des esprits.

Quant à l'enseignement au moyen d'ordinateurs, il pense que tout professeur découvre un jour à sa plus grande surprise que ce qui reste de son enseignement, c'est ce qu'il a communiqué à son insu à ses meilleurs étudiants. Jaurès l'a très bien dit: *On n'enseigne pas ce que l'on sait, mais ce que l'on est*<sup>2</sup>. A l'enseignement par ordinateur, il oppose l'enseignement en prise directe où la personnalité de l'enseignant joue un rôle plus important que la transmission des connaissances.

A travers les idées, les actions et les projets de Denis de Rougemont, on perçoit en dépit de leur diversité et de leur richesse une unité profonde. Ainsi, le fédéralisme repose sur le pluralisme de personnes

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 15.

et de groupes, sur la qualité des minorités et des régions et sur la participation des citoyens à divers niveaux. Les principes telle la liberté et donc la responsabilité qui qualifient les personnes s'incarnent dans le fédéralisme et forment des critères d'usage et d'innovation technique. C'est l'harmonie non préétablie mais créée de proche en proche qui est la trame intime de l'œuvre de Denis de Rougemont. Pour lui, l'unité de culture forme la base de l'union politique. D'où la priorité à l'Europe culturelle au sens large du terme. A Denis de Rougemont, père fondateur de l'Europe culturelle, Jean Monnet, père fondateur de l'Europe communautaire, a rendu le plus grand hommage: «Si c'était à recommencer, je commencerais par la culture.»

DUSAN SIDJANSKI

## TABLE DES MATIÈRES

Denis de Rougemont tel qu'en lui-même...	p. 7
<i>Alexandre Marc</i>	
Denis de Rougemont, un homme à-venir	p. 25
<i>Dusan Sidjanski</i>	
«Penser avec les mains»	p. 47
<i>Ferdinand Kinsky</i>	
Où en est le fédéralisme de Denis de Rougemont?	p. 63
<i>Jean Starobinski</i>	
«Ecrire n'est pas un art d'agrément»	p. 87
<i>Bruno Ackermann</i>	
L'écrivain engagé	p. 95
<i>Fabrizio Frigerio</i>	
L'engagement politique de Denis de Rougemont	p. 115
Biographie	p. 127
Bibliographie	p. 137